

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1/1

Paris, le 9 juin 2017

PÉDOPHILIE

MISE EN EXAMEN DE MGR ANDRÉ FORT, ÉVÊQUE ÉMÉRITE D'ORLÉANS

La Conférence des évêques de France (CEF) a appris la mise en examen de Mgr André FORT, évêque émérite (c'est-à-dire à la retraite) d'Orléans pour non-dénonciation d'actes pédophiles.

Tout en redisant l'importance de la présomption d'innocence dans le droit français, la CEF rappelle ce qu'elle a dit à plusieurs reprises : sa confiance dans la justice de notre pays, sa volonté de coopérer avec elle et son désir profond d'accueillir, d'écouter et d'accompagner les victimes.



